

## Sommaire

Fièvre catarrhale du mouton en Bulgarie	223
Peste porcine africaine en Afrique du Sud : dans la zone de contrôle de la maladie	224
Maladie hémorragique du lapin aux Etats-Unis d'Amérique : rapport de suivi n° 1	225
Encéphalopathie spongiforme bovine au Japon : confirmation du diagnostic	226
Encéphalopathie spongiforme bovine en Slovaquie : suspicion	227

### FIÈVRE CATARRHALE DU MOUTON EN BULGARIE

(Date du dernier foyer signalé précédemment : juillet 1999).

#### RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 21 septembre 2001 du Docteur Nicolas T. Belev, Délégué de la Bulgarie auprès de l'OIE :

Date du rapport : 21 septembre 2001.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 19 septembre 2001.

Date présumée de l'infection primaire : 15 septembre 2001.

#### Foyers :

Localisation	Nombre
village de Chudentsi, district de Kyustendil (dans l'ouest du pays)	1
village de Gurbanovtsi, district de Kyustendil (dans l'ouest du pays)	1
village de Rakovo, district de Kyustendil (dans l'ouest du pays)	1

Description de l'effectif atteint : moutons élevés sur des pâturages le long des frontières occidentales du pays.

#### Nombre total d'animaux dans les foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
ovi	106	7	1	...	...

#### Diagnostic :

- Laboratoire ayant effectué le diagnostic : laboratoire national pour la fièvre aphteuse et les maladies virales exotiques de l'Institut national de diagnostic et de recherche vétérinaires (Sofia).
- Epreuves diagnostiques réalisées : épreuve immunoenzymatique (ELISA).

#### Epidémiologie :

- Source de l'agent / origine de l'infection : pénétration de culicoïdes portés par des vents d'ouest.
- Mode de diffusion de la maladie : l'infection est propagée par des insectes vecteurs.

**Mesures de lutte** : les mesures suivantes ont été prises immédiatement :

1. Interdiction de tous les déplacements de ruminants présents dans le district de Kyustendil.
2. Examen clinique de tous ces ruminants.
3. Collecte de prélèvements à des fins d'examens en laboratoire sur tous les animaux malades, avant leur destruction.
4. Interdiction du pâturage pour tous les ruminants entre 18 h et 8 h du matin.
5. Désinfection et désinsectisation.
6. Dépistage sérologique chez les ruminants dans tous les villages situés à proximité des frontières occidentales du pays.

\*  
\* \*

### PESTE PORCINE AFRICAINE EN AFRIQUE DU SUD dans la zone de contrôle de la maladie

(*Date du dernier foyer signalé précédemment* : juillet 2001).

#### RAPPORT D'URGENCE

*Traduction d'informations reçues le 21 septembre 2001 de la Docteure Emily Mmamakgaba Mogajane, directrice de la production agricole, département national de l'agriculture, Pretoria :*

**Date du rapport** : 21 septembre 2001.

**Nature du diagnostic** : nécropsique et de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie** : 24 août 2001.

**Date présumée de l'infection primaire** : 10 août 2001.

#### **Foyers :**

Localisation	Nombre
district de Potgietersrus, province du Nord	1 exploitation

**Description de l'effectif atteint** : porcs domestiques.

#### **Nombre total d'animaux dans le foyer :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	24	24	24	0	0

**Diagnostic** : constatant une mortalité chez ses animaux, le propriétaire des porcs a alerté le technicien zoosanitaire local et le vétérinaire officiel ; des prélèvements ont alors été effectués pour confirmation du diagnostic en laboratoire.

**A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic** : division des maladies exotiques de l'Institut vétérinaire d'Onderstepoort.

**B. Epreuves diagnostiques réalisées** : isolement du virus sur culture de cellules spléniques ; PCR<sup>(1)</sup>.

#### **Epidémiologie :**

**A. Source de l'agent / origine de l'infection** : les porcs étaient en stabulation libre et sont entrés en contact avec des phacochères (*Phacochoerus aethiopicus*).

**B. Mode de diffusion de la maladie** : contact direct.

**Mesures de lutte** : les mesures sanitaires de rigueur ont été prises. L'exploitation a été mise en interdit. Tous les porcs présents dans l'exploitation sont morts, et aucun nouveau porc ne sera introduit dans l'exploitation jusqu'à la levée de l'interdiction, le 24 septembre 2001.

Ce foyer étant apparu dans la zone sud-africaine de contrôle de la peste porcine africaine, il ne remet pas en cause les exportations d'animaux et de produits d'origine animale hors zone de contrôle.

(1) PCR : amplification en chaîne par polymérase.

\*  
\* \*

## MALADIE HÉMORRAGIQUE DU LAPIN AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE Rapport de suivi n° 1

*Traduction d'informations reçues le 21 septembre 2001 du Docteur Alfonso Torres, administrateur adjoint des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Washington :*

**Terme du rapport précédent** : 21 août 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [34], 198, du 24 août 2001).

**Terme du présent rapport** : 21 septembre 2001.

### Foyers :

Localisation	Nombre
comté de l'Utah, Etat de l'Utah	1
comté de Mercer, Etat de l'Illinois	1

### Nombre total d'animaux dans les foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
lep	1 510	396	396	1 114	0

Depuis le rapport d'urgence, 1 114 lapins entretenus dans les élevages infectés ont été euthanasiés et tous les locaux ont été nettoyés et désinfectés.

Les recherches épidémiologiques ont mis en évidence des déplacements d'animaux vers le Montana et l'Illinois à partir du premier élevage atteint dans l'Utah, ainsi qu'un contact indirect avec 3 600 lapins de l'Idaho transportés vers un abattoir. Ces 3 600 lapins, susceptibles d'avoir été contaminés, ont été euthanasiés par le gouvernement de l'Idaho. Les examens réalisés ont donné des résultats négatifs pour l'élevage du Montana et pour les lapins de l'Idaho, mais des résultats positifs pour l'élevage de l'Illinois. L'épizootie est restée limitée aux élevages de l'Utah et de l'Illinois. D'après les recherches épidémiologiques menées dans les Etats atteints, aucun autre lapin n'est sorti de ces élevages avant la mise en place des mesures de quarantaine.

### Diagnostic :

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic** : Laboratoire de diagnostic des maladies animales exotiques, Plum Island (Etat de New York).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées** : réaction d'inhibition de l'hémagglutination, ELISA<sup>(1)</sup>, et microscopie électronique.

**Epidémiologie :**

- A. Source de l'agent / origine de l'infection :** l'enquête est terminée depuis le 5 septembre 2001. L'origine du virus n'a pas été déterminée.
- B. Mode de diffusion de la maladie :** le foyer de l'Illinois résulte du transport de 72 lapins en provenance de l'exploitation de l'Utah.

**Mesures de lutte durant la période objet du rapport :**

- La vaccination est demeurée interdite.
- Il a été procédé à la destruction de tous les lapins restants par décision des autorités compétentes des Etats concernés.
- Les élevages atteints ont été mis en interdit par les autorités de ces Etats. Tous les élevages sont restés en interdit jusqu'à ce que le nettoyage et la désinfection des installations, entrepris sous contrôle officiel, aient été achevés.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

\*  
\* \*

**ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE AU JAPON**  
**Confirmation du diagnostic**

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 23 septembre 2001 du Docteur Shigeo Miyajima, directeur de la division de la santé animale, ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, Tokyo :

**Date du rapport :** 22 septembre 2001.

**Nature du diagnostic :** clinique et de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie :** 6 août 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [37], 209, du 14 septembre 2001).

**Foyers :**

Localisation	Nombre
ville de Shiroy, préfecture de Chiba	1

**Description de l'effectif atteint :** vache laitière.

**Nombre total d'animaux dans le foyer :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	47	1	0	1	0

**Confirmation du diagnostic :** une moitié de mésencéphale fixé, une coupe d'obex colorée à l'hématoxyline-éosine et un bloc paraffiné (obex également) ont été envoyés au VLA<sup>(1)</sup>-Weybridge (Royaume-Uni) le 13 septembre 2001. Le diagnostic d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) qui avait été porté par l'Institut national de santé animale (NIAH) a été confirmé par le VLA au moyen d'examen histopathologiques et immunohistochimiques.

**Source de l'agent / origine de l'infection :** recherches en cours.

**Mesures de lutte :**

- L'élevage laitier où a été trouvé ce cas d'ESB a été mis sous surveillance par le Centre d'hygiène du bétail de Chiba.
- Recherche de tous les animaux qui ont été hébergés dans les mêmes locaux que la vache atteinte.
- Enquête épidémiologique pour rechercher si les aliments utilisés dans cet élevage peuvent être à l'origine de l'infection.
- Inspection de tous les élevages bovins du Japon pour rechercher d'éventuels signes cliniques évoquant l'ESB.
- Inspection de toutes les fabriques d'aliments du bétail afin de collecter des informations sur l'utilisation de farines de viande et d'os et sur les mesures prises pour prévenir une contamination croisée, et pour prélever et analyser des échantillons d'aliments composés.

(1) VLA : *Veterinary Laboratories Agency*.

\*  
\* \*

**ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE EN SLOVAQUIE**  
**Suspicion**

RAPPORT D'URGENCE

*Traduction d'informations reçues le 28 septembre 2001 du Professeur Dusan Magic, chef des Services vétérinaires, Bratislava :*

**Date du rapport :** 28 septembre 2001.

**Nature du diagnostic :** de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie :** 27 septembre 2001.

**Foyers :**

Localisation	Nombre
district de Ziar nad Hronom	1

**Description de l'effectif atteint :** une vache âgée de 6 ans.

**Diagnostic :**

Le 27 septembre 2001 l'Institut vétérinaire d'Etat de Zvolen a notifié les résultats positifs obtenus aux épreuves de laboratoire Western blot (Prionics Check) et Platelia-BSE (Bio-Rad) réalisées sur un échantillon prélevé sur une vache abattue dans un abattoir du district de Ziar nad Hronom, dans le cadre de la recherche systématique de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) à l'abattoir, conformément à ce que prévoit le plan national de surveillance de la maladie.

Pour confirmer ces résultats, le prélèvement a été envoyé le jour même au laboratoire central de référence pour l'ESB, à Bratislava. Les épreuves Western blot (Prionics Check) et Enfer ont été utilisées et ont toutes deux fourni des résultats positifs pour l'ESB.

Un prélèvement est actuellement transmis au Laboratoire de recherche sur les maladies virales des animaux à Tübingen (Allemagne).

**Epidémiologie :**

Les recherches ont permis de déterminer que la vache infectée a été transportée à l'abattoir le 24 septembre 2001 ; elle provenait d'une exploitation située à Horná Zdana (district de Ziar nad Hronom) détenant 189 vaches et 12 veaux. La cohorte consiste en 29 vaches, et la descendance en 1 génisse née le 16 avril 1998.

**Mesures de lutte :**

Dès le 27 septembre les autorités vétérinaires du district ont mis l'exploitation en interdit. Toutes les entrées et sorties d'animaux concernant l'exploitation ont été interdites.



Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.